



Appel à communications

Journée d'études et de débats organisée conjointement par la Revue Marocaine des Sciences Politiques et Sociales et la Revue *Réflexions Économiques*,

le 30 septembre 2021, sous le thème :

Le marché du travail au Maroc à l'aune de la crise Covid-19 et au-delà

Argumentation générale :

C'est peu de dire que les mondes du travail et des relations professionnelles ont été questionnés et parfois transformés par la crise de la Covid-19. Le développement du travail à distance, le recours au travail partiel, la prise de conscience du travail dit essentiel, le renforcement de la bipolarisation du marché du travail, l'accroissement des inégalités de revenus et de genre, la multiplication des entorses aux règles de droit, la réallocation sectorielle du travail et la baisse tendancielle du taux d'activité, etc. sont autant d'éléments dont la crise sanitaire et économique a accéléré la dynamique au point de faire douter d'un strict retour à la « normal ».

Bien avant la crise actuelle, les pronostics allaient bon train, quant à « l'avenir du travail », sa « nature », ses formes contractuelles, ses modes de régulation, ses rapports à la loi et ses protections. La crise actuelle et l'incertitude radicale qu'elle engendre donnent une nouvelle actualité à ces débats. Par exemple, les entreprises les plus techniquement avancées se trouvent aujourd'hui à la croisée des chemins et doivent arbitrer entre, d'une part, un investissement massif dans l'automatisation et la digitalisation en vue de contenir le risque de contamination et de nouveaux arrêts du travail et, d'autre part, attendre jusqu'à ce que les perspectives de croissance s'éclaircissent pour investir et offrir des postes d'emploi (Chernoff, A. W. et C. Warman, 2020¹).

Cette crise est-elle annonciatrice et accélératrice de changements censés bouleverser radicalement les mondes du travail ? Mais comment cela peut-il alors se passer ? Quels sont les différents scénarii possibles et avec quelles intensités et quelles retombées sur les sociétés ?

Ces questions d'ordre général sont bien évidemment à spécifier selon les pays ou régions du monde concernés en vue d'esquisser des réponses adaptées. A ce titre, rappelons que les pays à faible revenu ont été les plus touchés par le recul de l'emploi et la baisse de la durée du travail. Le nombre d'heures travaillées y a baissé de l'ordre de 23,3 % entre le 2^{ème} trimestre 2020 et le dernier trimestre 2019, soit 240 millions d'emplois en équivalent temps plein, contre seulement 17,3 % en moyenne

¹ Chernoff, A. W. et C. Warman, 2020, « Covid-19 and Implications for Automation », NBER Working Paper, n° 27249.



dans le monde². En fait, si certaines tendances relatives au travail (numérisation, télétravail, bipolarisation, etc.) sont globales et peuvent être observées aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays pauvres et à revenu intermédiaire, d'autres sont la conséquence directe des configurations institutionnelles et structurelles spécifiques à chaque pays (degré de segmentation du marché du travail, importance du salariat protégé, niveau de qualification, poids de l'informel, de l'auto-entrepreneuriat, respect des règles de droit, précarité, vulnérabilité, etc.) et des politiques publiques conduites par les Etats, qu'il s'agisse de politique de protection sociale ou de politique de relance.

Argumentation spécifique Maroc et axes de réflexion proposés :

Au Maroc, le marché du travail souffrait avant la crise de maux structurels (forte segmentation, informalité, précarité et respect souvent « aléatoire » du droit du travail, inégalité de statuts, faible productivité) que la crise a remis en évidence et a accentués, tandis que la politique de l'emploi, réduite à une stratégie de relance, s'apparente davantage à un plan de sauvetage limité dans le temps et dans son efficacité qu'à une stratégie de construction du futur. Dans un tel contexte, l'avenir du travail au Maroc risque d'être contraint par ces caractéristiques structurelles qui soulèvent de nombreuses questions qui seront au cœur de cette journée d'études sur le marché du travail.

Axe I – Marché du travail « pendant la crise » : impact des mesures préventives contre le virus et des politiques publiques palliatives ; effet sur les inégalités et sur la qualité du travail

Après l'avoir révélée au grand jour, la crise aidera-t-elle l'Etat à prendre acte du degré et des différentes formes de l'informalité et à envisager des réponses adaptées ? De même, plus généralement, en ce qui concerne la/les précarité(s) et les inégalités qui gangrènent le monde du travail au Maroc ? Quel sera l'ampleur des répercussions de cette crise sur l'emploi, par secteur et par catégorie socio-professionnelle, ainsi que sur la qualité de l'emploi ? Les mesures d'aide au maintien de l'emploi déployées par l'Etat ont-elles été efficaces, suffisantes ? Préfigurent-elles une nouvelle approche de la protection sociale au Maroc ? La crise a-t-elle constitué une aubaine comptable pour certaines entreprises mettant en place des politiques de dégraissage ? A-t-elle été, à l'inverse, un élément fédérateur des parties prenantes pour affronter les changements à venir ? Va-t-elle déclencher un nouveau dialogue social autour du travail et de sa place dans la société marocaine ?

La sortie de la crise sera-t-elle accompagnée d'un déploiement de mesures à la fois incitatives et coercitives en vue de réduire le champ de l'informalité au travail ou faut-il plutôt s'attendre à un retour à la « normale », voire à davantage d'informalité si l'on considère la conjoncture actuelle et les perspectives peu favorables ?

Est-il dorénavant opportun pour le Maroc de se doter d'une stratégie contre la précarité au travail, contre les salaires faibles, la pénibilité, le sous-emploi, le chômage de longue durée, la faiblesse de la formation continue, le déséquilibre des relations employeurs-employés, etc. ? La même question se pose également pour les inégalités salariales et de genre d'autant plus que la crise les a creusées.

² Selon la 6^{ème} édition de la série des travaux sur « le Covid-19 et le monde du travail » de l'observatoire de l'Organisation Internationale du Travail (septembre 2020) (https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/--dgreports/--dcomm/documents/briefingnote/wcms_755930.pdf)



Qu'en est-il de la rétribution du travail essentiel³ - grand oublié de la Loi de finances 2021 ? Revient-il toujours au marché seul de l'évaluer ?

Axe II – Protection sociale, santé au travail, relations professionnelles

La couverture sociale généralisée annoncée constitue-t-elle une solution : 1) est-elle réalisable et avec quels moyens ? A quelles conditions ? ; 2) susceptible de résoudre à elle seule les maux du marché du travail marocain ? Comment y parvenir, sous quelles conditions et quel rôle devront jouer les représentations syndicales ? Si la crise dure longtemps et finit par mettre à mal l'équilibre budgétaire des caisses de retraites, sur quelles bases les ajustements et réformes seront-ils établis et avec quelles conséquences macroéconomiques et sociales ?

La crise a remis la question de la santé au travail au premier plan des préoccupations. Quels enseignements en tirer ? Améliorera-t-elle, les relations professionnelles, la perception du travail, etc. ? Quelle sera la place du syndicalisme dans le futur et quelles politiques syndicales seraient souhaitables ?

Axe III – Quelles stratégies adopteront les entreprises « après-crise » ?

A la sortie de la crise sanitaire, les entreprises feront-elles le choix d'investir dans la robotisation et l'automatisation en vue de réaliser des gains de productivité pour compenser le manque à gagner causé par la crise au risque, sur le plan macroéconomique, d'augmenter le chômage à court terme ? Ou bien, vont-elles tempérer (et comment ?) en attendant que le nuage de la crise se dissipe entièrement ?

La crise inaugura-t-elle une nouvelle ère en matière d'organisation du travail avec le recours systématique au travail à distance ? Quelles nouvelles frontières apparaîtront entre vie privée et vie professionnelle ? Quelles répercussions en découleront sur la psychologie des télétravailleurs ? Assisterons-nous à de nouveaux modes alternatifs de contrôle du temps de travail et de son évaluation par l'employeur ? Quelles pistes envisageables pour maintenir dans ce contexte, la concertation salariale et faciliter le travail syndical ? Entrons-nous dans une ère de désolidarisation et de désocialisation des travailleurs ?

Quel rôle les firmes multinationales implantées au Maroc jouent-elles et pourraient-elles jouer demain face au besoin pressant de nouvelles régulations du travail que l'on sent monter depuis la crise ? A quelles conditions peut-on ré-envisager le travail comme un véritable facteur d'intégration au sein de la société marocaine, là où la raison économique semble aussi opérer comme facteur de désintégration de cette même société (Gorz, A., 1988⁴) ?

Objectifs de la journée d'études :

L'objectif de cette journée d'études objet du présent appel à communications est double : une compréhension couplée à une évaluation des retombées de la crise à divers niveaux d'analyse

³ Il s'agit par exemple du personnel médical, de grande distribution et des services municipaux.

⁴ Gorz, A., 1988, « Métamorphoses du travail, quête du sens : critique de la raison économique », Collection Folio essais (n° 441), Gallimard.



(micro, méso et macro) du marché du travail marocain et une scénarisation des différentes trajectoires potentielles d'évolution. Le spectre des analyses est alors suffisamment large et les questions posées plus haut doivent être considérées uniquement à titre indicatif et non exclusif.

Modalités de soumission des propositions de communications :

Les résumés des communications doivent être de 3 à 4 pages (Police de caractères : Garamond - corps 12 – interligne simple) et sont attendus au plus tard le **31 juillet 2021**, aux adresses mails suivantes :

ybenarrosh@gmail.com, alain.piveteau@ird.fr, yassertamsamani@yahoo.fr

Les communications sélectionnées donneront lieu à une publication d'un ouvrage collectif ou d'un numéro spécial conjoint des revues organisatrices de l'événement.

Coordinateurs de la conférence :

Yolande Benarrosh : sociologue, Mesopolhis-AMU (CNRS) et Lise-Cnam Paris

Alain Piveteau : économiste, chercheur à l'IRD, UMR 8856 PRODIG (Université Paris 1-Panthéon Sorbonne, Campus Condorcet) et affilié au LAM (Sciences-Po Bordeaux).

Yasser Y. Tamsamani : économiste, chercheur à l'ÉRÉCA (Université Hassan-II) et co-éditeur de la revue *Réflexions Économiques*